



PASS' CLUB TRIATHLON

Le Pass' Club donne accès à une pratique encadrée au TRIATHLON CLUB DU MONTREUILLOIS (TCM62). Ce Pass' est valable un mois et il est non renouvelable. A son échéance il conviendra, pour poursuivre la pratique, de procéder à une demande de licence (internet : espace tri 2.0 / Se licencier) dans le club.

NOM.....

Prénom.....

Genre : Masculin - Féminin

Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal :

VILLE :

e-mail :@.....

Téléphone:

Assurance : Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.TRI. auprès d'ALLIANZ (2021). Que le Pass Club ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive - la pratique sportive de son enfant - peut l'exposer.
- Que son vélo - le vélo de son enfant - ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il - que son enfant - pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo - au vélo de son enfant - ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.